



Paris, 18 décembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise à disposition du numéro 116006 dans le cadre du suivi des victimes de l'attentat de Strasbourg

Pour assurer une continuité de la prise en charge des victimes de l'attentat de Strasbourg et l'inscrire dans la durée, en relais de la phase d'urgence assurée par la Cellule interministérielle d'aide aux victimes (CIAV), le numéro à composer de l'hexagone pour les victimes et leurs proches est désormais le **116006**, joignable 7j/7 de 9h à 19h (numéro gratuit géré par France Victimes).

Les victimes peuvent également contacter France Victimes par mail : victimes@france-victimes.fr



Depuis les DOM-TOM ou l'étranger, vous pouvez composer le **+33 1 80 52 33 76**

Ce dispositif permettra d'assurer, sous l'autorité de la DIAV, la continuité de la prise en charge des victimes de l'attentat de Strasbourg, après la phase d'urgence gérée par la Cellule Interministérielle d'Aide aux Victimes (CIAV), activée par le Premier ministre le 11 décembre et dirigée par le directeur du Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.